



RESCLAN
CHAMPAGNE ARDENNE

Évaluation des **Pratiques Professionnelles** en nutrition clinique Prescription et utilisation des compléments nutritionnels oraux (CNO) chez l'adulte en milieu hospitalier et en EHPAD

Guide de l'enquêteur pour l'unité fonctionnelle

Pour chaque item les réponses seront considérées comme **OUI, NON, PARTIELLE, NON APPLICABLE** si la case correspondante est cochée. L'absence de réponse ne pourra être analysée.

Identification de la structure :

- Nom de l'établissement : renseigner le code établissement transmis par le RESCLAN (1 lettre 1 chiffre)
- Secteur de soins : cocher la case correspondante.
- L'unité fonctionnelle : renseigner le code UF transmis par le RESCLAN (1 lettre 3 chiffres)

Critère N°1

Répondre **OUI** s'il existe un document écrit concernant la prise en charge des patients dénutris ou à risque de dénutrition.

Répondre **NON** dans les autres cas

*Si la réponse est **OUI** :*

1-a. Répondre **OUI** si les modalités d'évaluation de l'état nutritionnel et du dépistage de la dénutrition sont présentes sous forme de protocole consensuel validé par le CLAN ou par le pôle ou par le service de soins (données anthropométriques + biologiques + arbre décisionnel + professionnels de santé concernés).

Répondre **NON** dans les autres cas.

1-b. Répondre **OUI** si les modalités de prescription médicale ou préconisation diététique du CNO après évaluation nutritionnelle complète sont présentes sous forme de protocole consensuel validé par le CLAN ou par le pôle ou par le service de soins (responsabilité + traçabilité + information donnée au patient sur les bénéfices et modalités de consommation + délai de réévaluation de la prescription médicale ou préconisation diététique).

Répondre **NON** dans les autres cas.

1-c. Répondre **OUI** si les modalités de prise en compte et de traçabilité des intolérances et aversion du malade vis-à-vis des CNO sont présentes sous forme de protocole consensuel validé par le CLAN ou par le pôle ou par le service de soins.

Répondre **NON** dans les autres cas.

1-d. Répondre **OUI** si ce document est facilement accessible dans le service de soins soit sous forme papier, soit sous forme d'un document informatisé facilement accessible.

Répondre **NON** dans les autres cas.

1-e. Répondre **OUI** si une personne, interrogée au hasard, connaît ce protocole au sein de l'unité fonctionnelle.

Répondre **NON** dans les autres cas.

Critère N°2

Répondre **OUI** s'il existe un protocole écrit de distribution des CNO dans l'unité fonctionnelle.

Répondre **NON** dans les autres cas.

*Si la réponse est **OUI** :*

2-a. Répondre **OUI** si les modalités d'information aux patients sur la consommation des CNO sont présentes, information claire : horaires de consommation + conservation + utilisation.

Répondre **NON** dans les autres cas.

2-b. Répondre **OUI** si le protocole précise l'organisation dans le secteur de soins permettant la distribution des CNO dans le respect des bonnes pratiques : responsabilité + conservation + température + horaires de distribution de la prise effective + traçabilité.

Répondre **NON** dans les autres cas.

Critère N°3

Répondre **OUI** s'il existe un protocole écrit de la surveillance de la consommation des CNO dans l'unité fonctionnelle.

Répondre **NON** dans les autres cas.

*Si la réponse est **OUI** :*

3-a. Répondre **OUI** si les modalités de surveillance de la prise des CNO par le patient sont présentes : surveillance quotidienne, vérification des stocks dans la chambre du patient.

Répondre **NON** dans les autres cas.

3-b. Répondre **OUI** si les modalités de traçabilité de la consommation des CNO par le patient sont présentes et permettent d'évaluer la tolérance et l'observance (surveillance alimentaire ou diagramme).

Répondre **NON** dans les autres cas.

3-c. Répondre **OUI** si le protocole précise la recherche des causes de non consommation des CNO par le patient + la transmission de l'information au médecin prescripteur ou au diététicien + la traçabilité de ces informations dans le dossier du patient.

Répondre **NON** dans les autres cas.